

EMMANUEL MACRON AUX BERNARDINS

Le Président Macron a dit vouloir réparer les dommages causés au lien entre l'Église et l'État. Un lien qui, se serait abîmé. Le président, avec ces propos tenus lundi 9 avril devant la Conférence des évêques de France, fait planer des craintes sur la paix civile.

Les évêques sont des citoyens, avant tout, au même titre que chacun d'entre nous, et le président de la République es-qualités n'avait rien à faire à la Conférence des évêques, ni à rien y dire. Clemenceau n'y aurait jamais mis les pieds. De Gaulle non plus. Parce qu'il n'y a aucun lien entre la République et le clergé catholique (ni un autre) depuis 1905.

Or le Président Macron adresse un signal fort au monde catholique. Il va sans doute le confirmer (négocier avec les autres cultes, faire des retouches à la loi de 1905, faire passer la loi Darmanin) et la paix civile est menacée. Bien que les français de base, croyants modérés mais foncièrement laïques, même s'ils ne fréquentent pas trop les lieux de culte, veuillent garder la loi de 1905 en l'état et représentent près des 2/3 des sondés, la menace arrive. Les laïques engagés (laïcards, tant ils sont sourcilleux) sont surtout des lanceurs d'alerte vigilants, qui livrent un combat permanent aux adversaires ou aux ennemis de la Laïcité avec parfois beaucoup de vigueur, mais sans violence. On n'a pas cette tolérance envers eux. Ils rappellent en quoi le combat a été difficile depuis la fin du 19^{ème} siècle pour faire aboutir la loi, et ne veulent rien changer. Méfiants Ils ne laissent pas passer, mais toujours républicains respectueux du fonctionnement de la République. Ils n'ont peut-être pas tout à fait tort.

Le discours du Président est ambigu. La loi de 1905 a supprimé un régime de relations entre l'Etat et les cultes. Que signifie abîmer le lien entre l'Église et l'Etat ? Il n'y a pas de lien. Que veut dire « réparer ce lien abîmé ? Il n'y a rien à réparer. L'Église catholique n'a pas à se plaindre du concordat de Bonaparte ni des suites de la loi de 1905. Le Concordat a régné jusqu'en 1905, jusqu'à ce que la loi du 9 décembre y mette fin sauf en Alsace Moselle où il subsiste. Dans les territoires d'outre-mer des textes venus s'ajouter. Les Cultes protestants et le culte israélite ont été rattachés par des lois organiques ultérieures, là où le Concordat était en vigueur. . La laïcité repose sur quatre grands principes (Liberté de conscience, séparation des Eglises et de l'Etat, sécularisation, neutralité de l'Etat) qui se déclinent dans un texte réglementaire : La loi de 1905. Point barre !

La loi de 1905 a rempli son rôle, et le remplit encore. Les églises n'ont besoin de personne pour prendre la parole. Il n'y a aucune raison de changer quoi que ce soit. Ce serait supprimer la garantie de la paix civile et de la liberté de conscience. Ce serait le retour des guerres de religion. La peste réveillera ses rats et les enverra mourir dans une cité heureuse.

Pour le moment Les intentions présidentielles semblent de vouloir se rapprocher des religions de toutes les religions (loi Darmanin Macron. Vouloir des misères à la loi ? Réparer un lien qui n'existe pas sauf à le créer, c'est bien ce que les Républicains redoutent. Le président toucherait à une loi constitutionnalisée, mais...se tirerait ainsi une balle dans le pied. L'installation de règles nouvelles de relation avec les cultes au lieu de la loi de 1905 ne serait pas simple. Aujourd'hui la

Laïcité est un bloc de constitutionnalité, et non des règles de bon fonctionnement de relations. Un changement dans la loi toucherait au modèle social. La France a le sien, un modèle social ancien bâti sur la neutralité de l'Etat et la liberté des consciences, qui tient l'Etat à l'abri des religions. Ce dernier n'intervient pas dans le domaine religieux et l'Eglise reste chez elle, sauf si domine un trouble à l'ordre public. Les Français n'entendent sans doute pas qu'on change de modèle.

Cette conception conduirait tout droit à privilégier la relation église/Etat et reléguerait la laïcité au second plan. La relation églises/Etat réglerait une « convivance », mais au prix de l'apparition de communautés dans un Etat tolérant. Ce n'est plus la laïcité mais un droit chemin vers une société multiculturelle.. Ce ne sera pas la laïcité ouverte, mais une société ouverte à tous les dangers. Qui est tolérant un jour ne l'est plus le lendemain. La France est une mosaïque de nationalités, mais elle n'est pas multiculturelle. Alors « Mister Président » au lieu de chercher les bonnes grâces du très haut, suggérer des retrouvailles avec le Cléricalisme, ses dogmes, ses desseins, son influence et son emprise ancienne, favoriserez-vous les écoles publiques ? ou donnerez-vous davantage de subventions à l'école libre ? Et l'émancipation des enfants et des adultes pour être un jour des citoyens libres qu'en dites-vous ?

Le discours de notre président est inquiétant, mais il provoque la grande satisfaction des milieux catholiques et fait fi des milieux républicains ! il attise les braises, l'inquiétude des laïques qui ne date pas d'hier, mais joue aussi avec le feu. Et l'incendie couve, mieux vaudrait alors ne pas allumer de nouveau feu

Dr Jack Petroussenko

10/04/2018